

---

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

---

**PROCÈS-VERBAL de la séance d'ajournement du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue exceptionnellement en huis clos le mardi 27 octobre 2020 à compter de 11 h par vidéoconférence et en personne, en vertu de l'arrêté pris par la ministre de la Santé et des Services sociaux (COVID-19), ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la Préfète Chantal Lamarche.**

La séance est enregistrée et l'enregistrement sera mis à la disposition des citoyens.

**Sont présents, sur place:**

Monsieur le conseiller Laurent Fortin  
Monsieur le conseiller Neil Gagnon  
Monsieur le conseiller Réal Rochon  
Madame la conseillère Jocelyne Lyrette  
Monsieur le conseiller Gary Lachapelle  
Madame la conseillère Francine Fortin  
Monsieur le conseiller Alain Fortin

**Municipalités représentées**

Blue Sea  
Egan-Sud  
Gracefield  
Grand-Remous  
Lac Ste-Marie  
Maniwaki  
Montcerf-Lytton

**Sont présents, virtuellement :**

Monsieur le conseiller Alphée Moreau  
Madame la conseillère Julie Jolivette  
Monsieur le conseiller Gilles Bastien  
Monsieur le conseiller Raymond Morin  
Monsieur le conseiller Gaéтан Guindon  
Monsieur le conseiller Robert Bergeron  
Madame la conseillère Carole Robert  
Monsieur le conseiller Ronald Cross  
Monsieur le conseiller Roch Carpentier

**Municipalités représentées :**

Aumond  
Bois-Franc  
Bouchette  
Déléage  
Denholm  
Kazabazua  
Low  
Messines  
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

**Est absent :**

Monsieur le conseiller Nicolas Malette

**Municipalité représentée**

Cayamant

**Sont aussi présentes :**

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Hélène Fortier, directrice générale par intérim, madame Véronique Denis, directrice générale adjointe et greffière, madame Claude-Ann Langevin, directrice des ressources humaines, matérielles et financières et madame Natacha Desjardins, agente de communications.

---

## OUVERTURE DE LA RENCONTRE

---

**Ouverture de la séance par la préfète**

---

Madame la Préfète déclare la séance ouverte à 11 h.

2020-R-AG288

**Adoption de l'ordre du jour de la séance d'ajournement du 27 octobre 2020**

---

Madame la préfète Chantal Lamarche propose et il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

## AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

---

2020-R-AG289

### **Avis de motion - Règlement 2020-350 « Édictant le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de deuxième génération »**

Avis est donné par monsieur le conseiller Réal Rochon qu'un projet de règlement portant le numéro 2020-350 « Édictant le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de deuxième génération » sera déposé pour adoption à une séance ultérieure. L'avis de motion est assorti d'une demande de dispense de lecture.

### **Note au procès-verbal – Dépôt et présentation – Projet de règlement 2020-350 « Édictant le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de deuxième génération »**

Le projet de règlement numéro 2020-350 « Édictant le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de deuxième génération » est déposé et présenté aux membres du Conseil par Mme la préfète Chantal Lamarche, pour adoption à une séance ultérieure.

### **Note au procès-verbal**

Une séance extraordinaire se tiendra le 3 novembre prochain, un avis de convocation sera transmis aux élus. Un seul point sera inscrit à l'ordre du jour de cette séance : Adoption du règlement numéro 2020-350 « Édictant le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de deuxième génération ».

---

## VARIA POUR INFORMATION

---

Aucun Varia.

---

## PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC

---

Aucune question du public reçue préalablement à la tenue de la présente séance.

---

## CLÔTURE DE LA SÉANCE

---

2020-R-AG290

### **Clôture de la séance**

Monsieur le conseiller Roch Carpentier, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu de clore la présente séance à 11 h 02.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**Chantal Lamarche**  
Préfète

---

**Me Véronique Denis**  
Directrice générale  
adjointe et greffière

*Je, Chantal Lamarche, préfète, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*